



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E70030

VALABLE JUSQU'AU 13/02/2023

ÉDITÉ LE 28/07/2022

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1976

Forme juridique : EURL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC SETE

Siret : 306 013 988 00036

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 18837K

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247002/001470244

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247002/001470244

Situation fiscale et sociale : A jour au 25/01/2022

Raison sociale : ETABLISSEMENTS ESPINASSE

1591 QUAI DES MOULINS  
34200 SETE

Téléphone : 04 67 74 61 96

Fax : 04 67 46 16 99

Portable :

Site Internet : www.clim.creation.com

E-mail : contact@climcreation.com

Responsabilité légale :

ESPINASSE DENIS GÉRANT / ESPINASSE GERALD GÉRANT

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	14/02/2020
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	05/06/2020
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	14/02/2020

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE MONTPELLIER  
106 AVENUE SAMUEL CHAMPLAIN  
34000 MONTPELLIER

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.